

Article de journal :

1 **§ 1** Nombreux sont ceux qui ont choisi de s'expatrier dans le cadre de leur carrière. Les
2 expatriés – souvent appelés expats – sont des personnes hautement qualifiées et envoyées en
3 Suisse par leur entreprise. « Les conditions de travail sont négociées avec l'employeur. Celui-ci
4 peut offrir au candidat toutes sortes d'avantages, comme la prise en charge du logement ou des
5 frais de scolarité des enfants », souligne Giovanni Ferro, professeur à l'université de Genève. Il
6 observe que, ces dernières décennies, « les gens s'expatrient moins de manière définitive et
7 planifient le retour dans leur pays d'origine, souvent lorsque leurs enfants doivent entrer à
8 l'école. »

9 **§ 2** Les places de travail en Suisse sont très recherchées. « L'équilibre entre travail et vie
10 privée est considéré comme positif, et la plupart de nos sondés apprécient de pouvoir bénéficier
11 d'une situation économique florissante », dit Malte Zeeck, fondateur d'InterNations, un réseau
12 mondial d'échanges et de conseils pour expats. La qualité de l'enseignement et des soins
13 médicaux ainsi que la proximité de la nature attirent également les diplômés étrangers dans
14 notre pays. Mais par rapport à 2015, la Suisse a perdu 17 places dans le classement
15 international d'InterNations.

16 **§ 3** Le niveau de vie élevé est dissuasif pour bon nombre d'expatriés. Les frais de
17 nourriture, caisse-maladie ou garde d'enfants sont plus lourds qu'ailleurs. Et ce dont souffrent
18 le plus les nouveaux arrivants, ce sont les loyers. « Les entreprises nous font venir ici et
19 s'attendent à ce que nous trouvions un appartement dans la semaine, une chose impensable
20 ici. Nous, les étrangers, avons souvent l'impression d'être discriminés et nos patrons ne nous
21 soutiennent pas assez », témoigne un expatrié.

22 **§ 4** Carolina Souviron, membre de Swiss Benefits, constate que faire venir rapidement des
23 travailleurs en Suisse est de plus en plus compliqué, et que par rapport au passé, les contrats
24 sont davantage limités à un an. De plus, les coûts ont augmenté de manière significative, tant
25 pour les employeurs que pour les employés, notamment pour le recrutement de personnel
26 qualifié issu des États qui ne font pas partie de l'UE ou de l'AELE¹. Pourquoi ? « D'une part
27 parce qu'il faut apporter la preuve que l'on n'a trouvé aucun travailleur correspondant au profil
28 recherché en Suisse ou dans l'espace UE/AELE, ce qui entraîne une perte de temps et des
29 démarches administratives sans fin. D'autre part, parce qu'il existe un risque que le contingent
30 de ressortissants hors UE/AELE soit déjà épuisé », répond Carolina Souviron.

31 **§ 5** Favoriser l'échange et la mixité entre la population locale et les immigrés est un grand
32 défi : à Genève, il existe plusieurs lieux publics exclusivement anglophones où les expatriés
33 restent parfois entre eux. « Des progrès peuvent certainement être faits. De nombreux projets
34 sont mis en place à Genève pour garantir la cohésion sociale et le bien vivre ensemble, comme
35 les cours de français en plein air, qui s'adressent à l'ensemble des non-francophones du
36 canton», précise Nathalie Riem, responsable communication de l'Office cantonal de la
37 population.

Adapté d'un article de Deborah Lacourrège et de Joëlle Challandes dans : COOPERATION.CH,
(juillet 2017)

¹ UE: l'union européenne

AELE: l'Association européenne de libre-échange (EFTA-Staaten)

Texte littéraire :

- 1 Mme Kampf entre dans la salle d'études en fermant si brusquement la porte que le lustre de
2 cristal sonne, avec un bruit pur et léger. Mais Antoinette ne cesse pas de lire, penchée si bas
3 sur son pupitre, qu'elle touche la page des cheveux. Sa mère la considère un moment sans
4 parler ; puis elle vient se planter devant elle.
5 – Tu pourrais, lui crie-t-elle, te déranger quand tu vois ta mère. Non ? Tu as le derrière collé
6 sur ta chaise ?... Où est miss Betty ?
7 – Miss, appelle Mme Kampf, venez ici.
8 – Yes, Mrs Kampf.
9 La petite Anglaise, les joues rouges, les yeux effrayés et doux, ses cheveux couleur de miel
10 roulés autour de sa petite tête ronde, se glisse par la porte entrouverte.
11 – Je vous ai engagée, commence sévèrement Mme Kampf, pour surveiller et instruire ma fille
12 et non pour vous coudre des robes... Est-ce qu'Antoinette ne sait pas qu'on se lève quand
13 maman entre ?
14 [...]
15 – Tu comprends, Antoinette, que c'est à désespérer de tes manières. Assieds-toi. Je vais entrer
16 encore une fois, et tu me feras le plaisir de te lever immédiatement.
17 Mme Kampf recule de quelques pas et ouvre une seconde fois la porte. Antoinette se lève avec
18 lenteur et une si évidente mauvaise volonté que sa mère demande vivement d'un air de
19 menace :
20 – Ça vous gêne, mademoiselle ?
21 – Non, maman, dit Antoinette à voix basse.
22 – Alors, pourquoi fais-tu cette figure ?
23 Antoinette sourit avec une sorte d'effort qui déforme ses traits. Par moments, elle déteste
24 tellement les grandes personnes qu'elle voudrait les tuer ou bien crier: « Non, tu m'embêtes »;
25 mais elle craint ses parents depuis sa toute petite enfance. Autrefois, quand Antoinette était
26 plus petite, sa mère la prenait souvent contre son cœur, la caressait et l'embrassait. Mais cela
27 Antoinette l'a oublié. Tandis qu'elle a gardé au plus profond d'elle-même le son, les éclats d'une
28 voix irritée « cette petite qui est toujours dans mes jambes... », « tu as encore sali ma robe
29 avec tes chaussures ! petite imbécile ! » et un jour... pour la première fois, ce jour-là elle a désiré
30 mourir... au coin d'une rue, cette phrase, criée si fort que des passants se sont retournés :
« Tu veux une gifle ? Oui ? » et la brûlure sur sa joue... En pleine rue... Elle avait onze ans.

Adapté du roman d'Irène Némirovsky, *Le bal*, Grasset, 1930